- 26 juillet 2018
- La Tribune
- LUC LAROCHELLE luc.larochelle@latribune.qc.ca

## Le rationnel plutôt que l'interdit

Ça fait mal au coeur d'associer le mot contamination au prestigieux lac Memphrémagog, si apprécié des villégiateurs et des pêcheurs.



— PHOTO FOURNIE, HUGUES SÉBIRE La présence de moules zébrées au lac Memphrémagog augmente le coefficient de difficulté pour exempter le lac Massawippi de ce mollusque envahisseur. Mais la prise de conscience des pêcheurs estriens fréquentant les deux plans d'eau est aussi plus grande.

Cette notoriété rendait évidemment le plan d'eau plus vulnérable à l'apparition de la moule zébrée, une crainte malheureusement confirmée par une étude de l'organisme Memphrémagog Conservation Inc.

Le risque de propagation augmente évidemment le coefficient de difficulté pour garder le lac Massawippi exempt d'une infestation. Mais comme entre 40 et 50 % des pêcheurs déplaçant leur embarcation du lac Massawippi au lac Memphrémagog (ou viceversa) seraient de la région, il y a tout lieu de croire que ces derniers sont plus que jamais conscients du danger.

D'autre part, les pêcheurs ne sont pas les seuls usagers possiblement en cause. Cette contamination a très bien pu se produire aux rampes d'accès dont les barrières sont ouvertes plus longtemps que les stations de lavage ou lors de mises à l'eau très peu contrôlées sur l'une des 4000 propriétés riveraines se trouvant dans la portion canadienne du lac Memphrémagog. La plupart d'entre elles ont une rampe ou des équipements mécanisés de mise à l'eau.

De toute façon, à quoi bon chercher la brèche par laquelle la moule zébrée peut être entrée sachant que cela serait pratiquement impossible à prouver?

Le président de l'Association des pêcheurs sportifs du Stéphan Bourgeois, ne voit plus l'utilité d'un lavage obligatoire à l'arrivée sur le Memphrémagog et suggère plutôt un lavage à la sortie.

C'est une idée qui mérite réflexion ainsi qu'une analyse des répercussions en pratique. Alors qu'on gagne de la clarté durant l'heure de pointe matinale aux stations de lavage, c'est l'inverse en fin de journée. Faudrait-il que chaque station de lavage se dote ou rehausse son système d'éclairage pour offrir un service efficace et diligent aux plaisanciers qui retardent leur retour pour assister au coucher de soleil sur le lac ou aux pêcheurs voulant bénéficier de la période productive de fin de journée? C'est à considérer.

Des plaidoyers préconisant l'interdiction de bateaux en fonction de la profondeur et de la dimension des lacs commencent par ailleurs à se faire entendre. Qu'on discute du type et de la puissance de

moteurs autorisés en fonction de la capacité de support d'un plan d'eau, j'en suis. Mais tant que le rationnel a préséance sur l'interdit.

Comme parallèle, les municipalités s'entêtant à vouloir empêcher la chasse sur des territoires où l'activité s'y prête pourtant, s'enlisent souvent dans des guerres de principes et des conflits juridiques. À l'opposé, les villes comme Sherbrooke, qui ont trouvé une façon d'encadrer la pratique de chasse en autorisant le type d'armes convenant à un territoire donné, sont des modèles d'une gestion saine et équilibrée de la ressource faunique.

Une approche radicale qui viserait à écarter les pêcheurs ou à les confiner pourrait en faire des pitbulls et les probabilités de mordre la poussière seraient alors bien plus élevées que celles de réussir. Parlez-en aux législateurs qui sont retournés tête basse dans leur niche après avoir été incapables d'éliminer les chiens qu'ils estimaient trop dangereux...